

# Les Toulousains veulent armer leur police

60 % des Toulousains interrogés par le CSA pour Toulouse Mag estiment que la police municipale doit être dotée d'armes neutralisantes. A peine 11 % sont favorables à des armes à feu comme la police nationale. La distinction entre les missions des deux polices semblent bien appréhendée par la population qui différencie bien le type d'armement de l'une et de l'autre. Alors que le maire doit annoncer prochainement sa décision, ces résultats montrent que les Toulousains savent ce qu'ils veulent...



**R**ésultat net et sans bavure : 71 % des Toulousains estiment que la police municipale doit être armée. Mais la principale leçon du sondage réalisé par CSA pour Toulouse Mag reste que 60 % des personnes interrogées tranchent en faveur d'armes électriques neutralisantes, ni blessantes ni mortelles.

Autrement dit, pas question d'armes à feu qui restent l'apanage de la police nationale. « Ce sujet apparaît relativement apaisé et l'ensemble des catégories sociales vont dans le même sens », précise Jean-Daniel Lévy, directeur d'études au CSA. Pour au-

tant, quel que soit le choix des armes, il ne semble pas de nature à faire baisser la délinquance.

## Un armement surtout défensif

En effet, 56 % des Toulousains pensent qu'il n'aura pas d'incidence sur la lutte contre la délin-

quance. Il semble donc que les différentes missions de la police municipale d'une part, de la police nationale d'autre part, soient relativement bien comprises par les Toulousains. « Seuls les sympathisants de droite et a fortiori de l'UMP sont convaincus du contraire », ajoute Jean-Daniel

## « Les Toulousains sont en phase avec leur maire »

Jean-Luc Moudenc

Je pense que les Toulousains sont en phase avec leur maire. Je n'ai jamais présenté le fait d'armer les policiers comme une mesure visant à faire baisser la délinquance. Il s'agit de répondre à leur demande de policiers : ils se sentent de plus en plus souvent menacés et ont besoin de se protéger. Il ne s'agit pas non plus de venir sur le terrain de la police nationale. Vos chiffres montrent que les Toulousains ont bien compris la différence de fonction. Ils n'approuveraient pas que nous

mettions en place une police nationale bis. A chacun son métier. Je soumettrai d'ailleurs prochainement au conseil municipal une nouvelle convention recadrant les rôles de chacun... Je sais depuis plusieurs semaines ce que je veux faire, mais j'attends actuellement l'accord du préfet pour annoncer ma décision. »

## « Pas besoin d'arme pour la sortie des écoles »

François Simon, SER

« Je suis totalement opposé à l'armement de la police municipale. Cette volonté correspond surtout à un besoin de sécuriser... les policiers d'ailleurs, plus que les

Toulousains. Rien ne prouve que cela fera baisser la délinquance. Il faut faire attention que cela ne serve pas de prétexte pour leur confier des missions de plus en plus dangereuses. Quant aux armes non létales, c'est aussi une erreur et une supercherie. Ils n'en ont pas besoin pour assurer la sécurité à la sortie des écoles ou l'illôtage. Je crains que ce ne soit l'arme qui fasse la fonction ! »

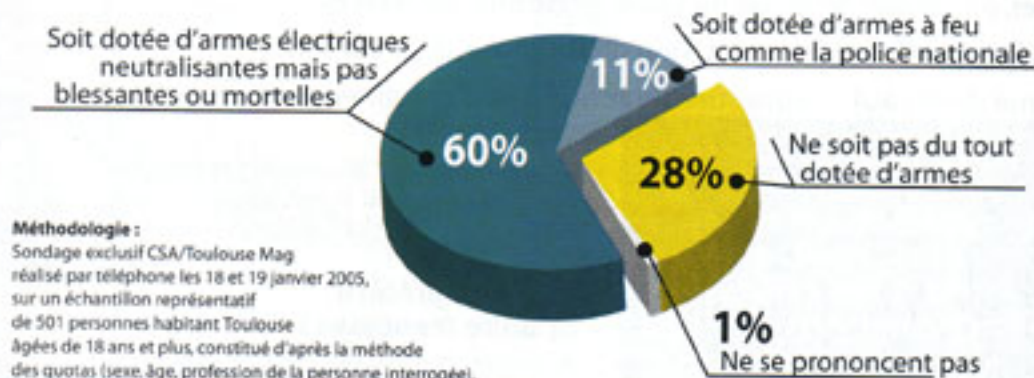
## « Une matraque, c'est largement suffisant »

Salah Amokrane, Motivé(e)s

« Avec les rôles qui sont assignés aux policiers municipaux... »

lévy. L'armement paraît être appréhendé comme une solution défensive. Une solution qui s'inscrit manifestement dans la problématique toulousaine. Les policiers municipaux sont attachés à leur « casquette américaine » et revendiquent leur mission, à la lisière de celle de la police nationale. Mais nos municipaux n'ont rien de gardes-champêtres et estiment participer, à leur niveau, à la baisse de la délinquance en ville. Tendance saluée dernièrement par Dominique de Villepin en plein Capitole... Les municipaux regrettent donc que leur boulot sur le terrain ne soit pas reconnu à sa juste valeur. Et expriment un désir de reconnaissance de la part des élus, mais aussi des médias, des « vrais » flics et plus généralement de la population. Si le choix des armes n'est manifestement pas destiné à redorer leur blason mais davantage à les sécuriser dans l'exercice de leur mission, il pourrait aussi leur apporter un peu plus de considération de la part des Toulousains. ●

## Parmi ces différentes options, laquelle a votre préférence: Que la police municipale de Toulouse...



## Si la police municipale de Toulouse était armée, pensez-vous que cela permettrait de renforcer l'exercice de sa mission de lutte contre la délinquance ?

Beaucoup	18 %
Assez	24 %
Peu	28 %
Pas du tout	28 %
Ne se prononcent pas	2 %

## La police divisée

Le choix que fera le maire de Toulouse s'inscrit dans un contexte tendu. Les policiers municipaux se sentent de plus en plus investis des mêmes tâches que les nationaux, alors qu'ils n'ont pas le même salaire. Et surtout, ils estiment courir autant de risques : « On ne peut pas nous envoyer patrouiller la nuit avec une matraque » estime un syndicaliste. La plupart d'entre eux, surtout les plus jeunes réclament d'être armés. Mais tous ne sont pas unanimes sur le sujet. Pour André Faillefer, de l'UNAPM, on peut dire « oui » à l'armement mais à condition que les policiers municipaux reçoivent une formation et se soumettent à des tests. Les policiers nationaux sont recrutés au niveau Bac, formés pendant 11 mois en École de police et 3 sur le terrain. Les municipaux, eux, n'ont que 6 mois de formation et 2 mois de stage. Seuls les nationaux ont obligation de s'entraîner au tir. Jean-Luc Moudenc a décidé de prendre lui-même la direction de la police municipale. Il a annoncé une augmentation des effectifs pour atteindre 200 agents en 2007 et inauguré récemment des nouveaux locaux. Ces aménagements ne suffiront pas à redonner le moral aux municipaux : ils demandent plus de moyens de protection et une convention redéfinissant leurs missions et celle de la police nationale. Il est estimé en effet qu'il y a confusion des rôles.



## Le choix des armes

Les policiers municipaux ne disposent actuellement que d'armes de 6e catégorie : des tonfas (bâtons de défense) et de bombes lacrymogènes. Tout le débat porte sur le passage à des armes de 4e catégorie, autrement dit des armes à feu de calibre inférieur à 7,65 mm. Depuis l'année dernière, la police nationale, les douanes et la gendarmerie se dotent progressivement du Sig Sauer, un pistolet de 9 mm équipé d'un chargeur de 15 balles. La loi n'autorise pas les agents de la police municipale à porter des armes d'un calibre supérieur à 7,65 mm. Les polices municipales déjà armées privilégient donc le 38 spécial, un pistolet à barillet.

Autre alternative, les agents pourraient être équipés d'armes « neutralisantes ». Dans cette catégorie, on trouve les armes électriques comme les Stun guns. Elles fonctionnent grâce à deux électrodes qui libèrent une décharge suffisante pour neutraliser un individu. D'une portée de 5 mètres environ, l'Air Taser est équipé d'une cartouche d'air comprimé qui projette les deux électrodes, reliées par des fils métalliques à l'appareil, avant de libérer une décharge de 50 000 volts. Reste le Flash-ball, l'arme la plus médiatisée de ces dernières années. Ses balles en caoutchouc souple se déforment à l'impact.

Une matraque et une bombe lacrymogène sont largement suffisants. Je pense même qu'en armant ses policiers, le maire pourrait les mettre en danger, en suscitant des réactions de violence des délinquants. Et il ne faut pas exagérer. Quand nous avons demandé aux policiers municipaux combien de fois ils se sont sentis menacés, cela ne dépassait pas dix fois par an. Il ne faut pas qu'il y ait confusion avec la police nationale. Il ne faut pas permettre à l'État de se désengager

des problèmes de sécurité. C'est au ministre de l'Intérieur de s'en occuper, pas au maire de Toulouse. »

## « On peut envisager des armes défensives non mortelles »

Jean Jacques Mirassou, PS

« Nous sommes féroce-ment contre le fait d'armer les policiers municipaux : ils n'ont pas et loin s'en faut la

même formation que la police nationale. Pas question de mélanger les genres. En proposant de les armer, on entretient chez les Toulousains des pulsions sécuritaires, qu'on pourrait trouver nauséabondes. Je sais bien que cela correspond à la demande des jeunes policiers, mais on risque de se retrouver avec des « cow-boys ». En ce qui concerne les armes défensives non mortelles, cela peut s'envisager davantage, mais il faut avant tout que les missions soient redéfinies.